

Je voudrais lui poser la question suivante: pourquoi le gouvernement permet-il que l'on continue cette politique? Il y a eu plus de 1,000 licenciements aux chantiers navals de Halifax et 800 à 900 hommes ont été mis à pied par la Marine Industries de Sorel, un chantier qui appartient au gouvernement du Québec. Si mes renseignements sont exacts, ce dernier fermerait ce chantier. On va jeter des gens sur le pavé de façon permanente. Le gouvernement du Québec s'adresse à la France pour satisfaire ses besoins en matière de traversiers.

La politique canadienne à cet égard n'est pas compliquée. Après avoir décidé qu'il nous faut un nouveau bâtiment, un long délai s'écoule avant qu'on l'ait conçu, qu'on ait adjugé le contrat, qu'on l'ait construit, lancé et mis en service. Aussi, on ne sera pas prêt à faire ce genre de chose en 1983 à moins de prendre une décision aujourd'hui même, et non pas en 1980 ou 1981. Il est impossible d'avoir un nouveau navire en deux ans.

Ma question au gouvernement est très grave. Quand le gouvernement au pouvoir va-t-il déclarer publiquement au peuple canadien que ce sera là sa politique, qu'il déterminera les besoins, fera les travaux de conception et construira ces navires au Canada, où il les lancera leur donnant un port d'attache canadien? Ces navires doivent être construits selon les normes canadiennes en ce qui touche à la pollution, à la navigation au nord du 60° parallèle et ainsi de suite. Ils devraient être dotés d'équipages composés de Canadiens, assujettis aux lois canadiennes, et devraient payer des impôts sur le revenu canadiens.

● (2207)

La location de deux navires suédois ne rapportera jamais rien à notre trésorerie. Il est immoral que le gouvernement actuel continue d'en mettre plein la vue comme il l'a fait depuis ces dernières années en ce qui concerne la politique de construction navale au Canada. Il n'a déployé aucun effort conscient pour énoncer à cet égard une politique précise. Il a tergiversé, tourné autour du pot et esquivé ses responsabilités.

Le ministre dit que c'est une bonne idée: «Fichtre! Voilà quelque chose que nous devrions faire!» Ce qu'il devrait faire, c'est de prendre la parole et de dire aux Canadiens et aux travailleurs de nos chantiers de construction maritime que nous construirons les navires dont nous avons besoin dans nos propres chantiers, avec l'aide d'ouvriers d'ici et, dans la mesure du possible, avec des matériaux de chez nous. A moins d'une extrême urgence—et ce n'est pas le cas—nous ne devrions pas faire appel à l'étranger.

Toutefois, il est tout simplement inacceptable que CN Marine n'ait pas prévu que l'on aurait besoin en permanence de services de traversier dans l'Est du Canada et qu'il ait négligé la question au point qu'il nous faille avoir recours à l'étranger pour satisfaire nos besoins immédiats. Cela ne se justifie pas et c'est maintenant que le gouvernement doit prendre des mesures pour remédier à la situation. J'espère que le secrétaire parlementaire me répondra autrement qu'en lisant un document qui a été préparé plus tôt aujourd'hui à son intention. J'espère que le secrétaire parlementaire parlera comme un Canadien de l'Est et qu'il répondra à la question.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Je regrette d'informer le député que son temps de parole est expiré.

**M. Maurice Harquail (secrétaire parlementaire au ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir répondre à cette question. Je trouve

étrange toutefois, et même étonnant, que le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) soulève des questions en fin de soirée alors qu'au cours de la soirée il a refusé de souscrire au consentement unanime pour permettre au ministre des Transports (M. Lang) de répondre à des questions sur le budget principal des dépenses.

**M. Forrestall:** Vous trompez délibérément la Chambre.

**M. Harquail:** Je suis heureux de constater que le député soulève toujours des questions qui servent à montrer que le gouvernement attache une grande importance aux besoins de la région atlantique en matière de transports.

Pour ce qui est de remplacer le transbordeur *William Carson*, le ministre des Transports a annoncé le 26 avril dernier que le navire à chargement arrière *Sir Robert Bond*, de 443 pieds de long, serait transformé en transbordeur pour assurer le service au Labrador cet été. Les travaux de transformation coûteront 3.6 millions de dollars et seront effectués par la Davie Shipbuilding. Le transbordeur devrait pouvoir assurer le service au début de l'été. Le *Sir Robert Bond* pourra transporter des passagers et comportera des cabines, mais il pourra également servir au transport d'un volume important de marchandises.

Tous les gens de Terre-Neuve se rendent compte qu'il se produit de temps en temps en mer des tragédies comme celle du *William Carson*, mais je suis certain que tous les députés apprécieront le fait que, même si le navire a été perdu, toutes les 128 personnes à bord ont été sauvées grâce aux braves efforts de l'équipage du navire et à ceux des services de recherche et de sauvetage.

Après le naufrage du *Carson*, le gouvernement a rapidement fait reconstituer la flotte pour que les gens du Labrador soient desservis l'été dernier en dépit de la perte du *Carson*.

En prenant immédiatement ces mesures provisoires qui ont été suivies de la décision du ministre des Transports d'affecter leur *Robert Bond* au service du Labrador cet été, le gouvernement a agi de façon décisive et positive.

**M. Forrestall:** Nous en reparlerons demain à 3 heures.

#### LES TRANSPORTS—LE RAPPORT HALL—LA CONSULTATION DU JUGE HALL PAR LE MINISTRE AU SUJET DES CONCLUSIONS

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, je dirai tout de suite que j'ai souvent songé que le premier ministre (M. Trudeau) doit se demander tous les jours pourquoi il n'a pas fait appel au peuple. Il me semble que, depuis qu'il a pris cette décision il y a quelques semaines, tout ce que lui et le gouvernement ont essayé de faire n'a absolument rien donné.

La question que je veux soulever ce soir montre bien la maladresse et l'incompétence qu'ont manifestées non seulement le premier ministre et son cabinet, mais maintenant aussi les membres du parti libéral.

J'allais soulever ce soir une question dont, à mon avis, le ministre des Transports (M. Lang) a traité de façon très inusitée et péremptoire le 15 mai. Votre Honneur se souviendra, ainsi que les députés assemblés ici ce soir, que j'avais ce jour-là très simplement proposé au ministre des Transports, connaissant ses fermes sentiments au sujet de la politique des transports et du transport du grain dans l'Ouest, de consulter le chef de la Commission royale d'enquête nommé par lui, le Juge Emmett Hall.